ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/428/oj

Journal officiel de l'Union européenne

C/2025/428

27.1.2025

FR
Série C

Résumé des décisions de la Commission européenne relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

[Publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) nº 1907/2006 ([1])]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2025/428)

Décision d'octroi d'une autorisation

Référence de la décision ([1])	Date de la décision	Nom de la substance	Titulaire de l'autorisation	Numéro de l'autorisation	Utilisation autorisée	Date d'expiration de la période de révision	Raisons de la décision
C(2025) 98	20 janvier 2025	trioxyde de chrome (nº CE: 215-607-8, nº CAS: 1333-82-0)	Boeing Distribution Deutschland GmbH, Rudolf Diesel Strasse 11-13, 24558 Henstedt-Ulzburg, Allemagne	REACH/24/64/0	Utilisation du trioxyde de chrome pour le décapage de finitions inorganiques dans l'industrie aérospatiale et de la défense et ses chaînes d'approvisionnement	15 février 2035	Conformément à l'article 60, paragraphe 4, du règlement (CE) nº 1907/2006, les avantages socio-économiques l'emportent sur les risques qu'entraîne l'utilisation de la substance pour la santé humaine et pour l'environnement et il n'existe pas de substances ou de technologies de remplacement appropriées.
			Chemservice GmbH, Herrnsheimer Hauptstrasse 1b, 67550 Worms, Allemagne	REACH/24/64/1			
			Cromital S.P.A., Strada 4 - Palazzo A7, 20057 Assago (MI), Italie	REACH/24/64/2			
		dichromate de sodium (nº CE: 234-190-3, nº CAS: 10588-01-9, 7789-12-0)	Brenntag Chemicals Distribution (Ireland) Ltd, Greenogue Business Park, Rathcoole, Dublin 24 Dublin, Irlande	REACH/24/64/3	Utilisation du dichromate de sodium pour le décapage de finitions inorganiques dans l'industrie aérospatiale et de la défense et ses chaînes d'approvisionnement		
			AD International BV, Markweg Zuid 27, 4794 SN Heijningen, Brabant septentrional, Pays-Bas	REACH/24/64/4			

([1]) La décision est disponible sur le site web de la Commission européenne à l'adresse suivante: Authorisation (europa.eu).

([1]) JO L 396 du 30.12.2006, p. 1.